

Rythmes scolaires : un enjeu de société ?

Réformer les rythmes scolaires, c'est modifier à la fois les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions d'exercice du métier d'enseignant. L'impact est fort aussi sur l'organisation des parents, des employeurs, des restaurations scolaires, des organismes responsables des dispositifs périscolaires et extra scolaires, des associations sportives et culturelles, des transports scolaires, des congrégations religieuses, du tourisme... Rien d'étonnant a priori que les débats soient toujours tendus sur ce sujet. Y compris au sein des salles des profs, où l'on porte souvent plusieurs casquettes, celle d'enseignant et de parent, de conjoint d'entrepreneur, etc... Dans ce domaine encore plus que dans d'autres la somme des intérêts individuels n'est pas l'intérêt général.

Vie professionnelle et vie privée

Le temps touche à la fois à la sphère professionnelle et privée. On peut affirmer qu'il est au centre des préoccupations de tous : chacun cherche à (a)ménager son temps pour profiter de son entourage et/ou jouir de ses loisirs, désire partir en vacances... Cela explique sans doute en partie que le temps soit envié et culpabilisé : qui n'a pas entendu dire que "les profs ne travaillent que 18h" et "les enseignants ont trop de vacances", au détriment de l'intérêt des élèves et de l'efficacité du système public d'éducation ? Nous devons démontrer que ces représentations sont erronées, car elles nient la complexité de notre métier (préparations, corrections, concertations, formations...), et ce dans un contexte où la charge de travail s'est accrue à contre sens du métier (charge administrative s'éloignant de l'intérêt des élèves), sans aucune compensation financière ni temps dérogatoire. Nous devons convaincre que ces propos balayent non seulement la mémoire des avancées sociales sur le temps de travail, mais aussi l'idée que nous avons tous encore à gagner sur ce plan là pour travailler moins et mieux et gagner plus. Il faut couper court à ces discours qui nous divisent : le rapport au temps n'est pas une "simple" question corporatiste, réformer les rythmes scolaires doit permettre de concilier tous les enjeux, et des solutions existent.

Rythmes scolaires et rythmes de vie des enfants : une problématique complexe

Il convient de lier la question des rythmes scolaires à celle plus générale des rythmes de vie des enfants et des jeunes. Par exemple, la fatigue des élèves, dont il est beaucoup question, et dont l'école est communément rendue responsable, est souvent due à une insuffisance du temps de repos et de sommeil : coucher trop tardif (TV, vie sociale des familles, jeux d'écrans divers ...), réveil très matinal (travail des parents et accueil à l'école parfois dès 7h15, ramassage scolaire), excès d'activités extrascolaires culturelles et sportives... sont autant de facteurs de la fatigue qui rend plus aléatoires l'attention à l'école, les apprentissages et la réussite scolaires. Autres facteurs de fatigue : l'environnement (bruit, espace), la qualité des locaux scolaires, les conditions de la restauration, les conditions d'apprentissage des élèves (une classe de 30 élèves est plus bruyante et plus fatigante qu'un groupe réduit)...

Comparaisons internationales, que nous disent-elles ?

1. La France a un nombre d'heures d'enseignement dans le 1er degré supérieur à la moyenne des pays de l'UE, 840 h pour 781 h. ($24 \times 36 = 840$). Mais il faudrait comparer finement ce que l'on enseigne réellement dans les écoles des différents pays. On sait que dans certains pays, musique, arts plastiques, éducation physique ... par ex. ne font pas partie des enseignements obligatoires.

2. La France a un nombre de jours d'enseignement dans le 1er degré inférieur à la moyenne des pays de l'UE, 144 jours pour 185. ($4 \times 36 = 144$). Mais si on passait à 9 demi-journées par semaine par exemple, le nombre annuel de jours d'enseignement deviendrait alors très proche de la moyenne de l'UE ($5 \times 36 = 180$).

3. Les vacances d'été dans le 1er degré sont plus courtes en France (8 à 9 semaines) que dans la moyenne des 27 pays de l'UE : 21 pays sont à 9 semaines et plus et 6, dont la France, à moins de 9 semaines.... Ce sont les pays du Sud qui ont les vacances d'été les plus longues. Les « petites vacances » sont plus longues en France que dans les autres pays de l'UE.



Réduire la journée de classe et les vacances d'été réglerait tous les problèmes ?

Cette approche centrée sur le "quantitatif" est un marché de dupe. Les élèves ne souffrent pas d'une journée trop longue mais trop dense et stressante. Car la politique éducative française confond exigence et pression. Les programmes laissent peu de place aux activités de découverte, les évaluations omniprésentes érigent un modèle de concurrence qui souvent abîme l'estime de soi, les trajets scolaires sont longs là où les écoles de proximité ont été fermées au profit de regroupements plus rentables, les devoirs à la maison sont souvent une difficulté plutôt qu'une aide dans un contexte de marché du travail tendu où les non diplômés consti-

L'organisation du temps, indisponible des contenus.

L'éclairage apporté par les chrono-biologistes peut être intéressant : aucun n'est favorable à la concentration de cours le matin ; ils conseillent tous de tenir compte de la rythmicité de la vigilance pour organiser la journée scolaire. Mais c'est aussi et surtout une question de pédagogie : la question essentielle n'est-elle pas de définir les conditions à réunir, quelle que soit la discipline enseignée, pour que les élèves soient mis en situation de profiter au mieux du temps passé en classe ? Cela implique de faire alterner les modes de mise en activité des élèves avec des travaux en classe complète, mais aussi en groupes restreints, voire en petits groupes, avec plus d'activités expérimentales, de travaux pratiques, d'éducation physique et sportive, de pratique artistique, avec des moments de concentra-

tion, de réalisations, de prise d'initiative ...et de détente. Rappelons que ce sont toutes les disciplines qui concourent à la formation complète de chaque individu : à ce titre, les enseignements artistiques et l'EPS doivent demeurer des enseignements à part entière dans le cadre du temps scolaire. Il faut à l'évidence repenser l'organisation du système éducatif, non pas dans le sens de « moins d'école » mais dans celui de « plus et mieux d'école » en donnant aux établissements les moyens en termes de structures pour revoir en profondeur les conditions d'études des élèves (effectifs allégés, classes dédoublées quand c'est nécessaire, locaux spacieux, de qualité et bien équipés, ateliers variés ...). Porter la scolarité obligatoire à 18 ans permettrait par ailleurs de desserrer les contraintes en donnant plus de temps aux jeunes pour s'approprier une culture commune ambitieuse.

Quelle articulation cohérente entre les grands rythmes de notre société ?

Les communes : elles ont en charge la gestion de la restauration, des garderies, parfois des centres de loisirs et des transports scolaires. Leurs contraintes principales sont les coûts (inégalités entre les communes) et l'organisation (comment gérer l'avant, l'inter et l'après classe ? le mercredi après-midi ? l'emploi du temps des personnels ?)

Les conseils généraux : comment gérer les transports dans des dispositifs à horaires variables ? Pour le CG, le nombre de jours de classe a un impact budgétaire fort et la question de la gratuité des transports scolaires peut être posée.

Les clubs, les associations : elles souhaitent conserver la totalité du mercredi pour les activités.

Les communautés religieuses : elles souhaitent également conserver le mercredi pour les activités.

Le tourisme : ce secteur économiquement puissant est favorable à tout ce qui étale la période des vacances (3 zones, 2 mois l'été) et menace d'augmenter les tarifs pour récupérer un éventuel manque à gagner.

Les parents : des intérêts multiples à concilier avec le rythme de leur enfant : compatibilité avec le temps de travail des parents, coût des temps périscolaires...

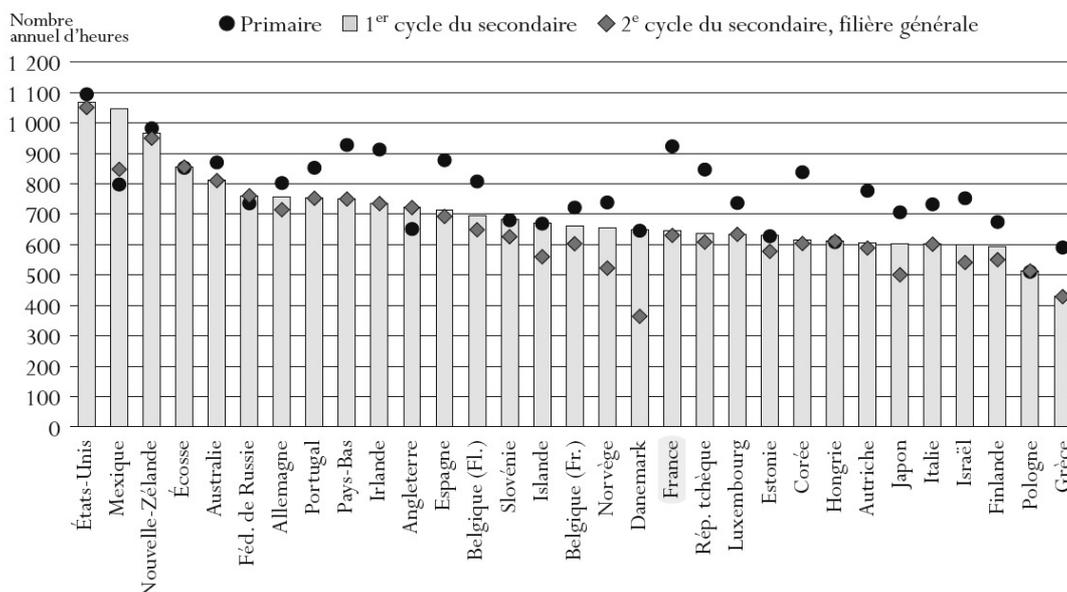
Les enseignants : voir p.5



Les enseignants français travaillent autant que les autres:

Graphique D4.2. Nombre annuel d'heures d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2008)

Nombre annuel d'heures d'enseignement dans les établissements publics



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre annuel d'heures d'enseignement dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE. Tableau D4.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eaq2010).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932317046>

La place des enseignants et de l'ensemble des personnels dans ce débat

Si l'ensemble des problèmes abordés ci-dessus doit avoir comme objectif essentiel la réussite de tous les élèves, il est néanmoins légitime et indispensable que les propositions qui émaneront du débat contribuent à l'amélioration des conditions de travail des enseignants et de l'ensemble des personnels des écoles, collèges et lycées. Quel avenir aurait une modification des rythmes scolaires qui se ferait contre la volonté et l'intérêt des personnels ?

Comme tous les salariés, les enseignants souffrent du «travailler plus» cher à Nicolas Sarkozy :

- Mise en œuvre des programmes avec 3 semaines de moins chaque année après la suppression du samedi matin ;
- Mise en œuvre de la "personnalisation des parcours" renvoyée à l'enseignant, qui doit

assurer seul l'aide individuelle (suppression des RASED, mise en place de l'Aide Personnalisée et du PPRE) et le dépistage des troubles (dégradation de la médecine scolaire) ;

- Contrôle tatillon de la hiérarchie via les résultats aux évaluations en CE1 et CM2 source d'un travail invisible grandissant : recherches, préparations, documents exigés...

Aujourd'hui, il nous faut inverser cette tendance pour travailler mieux. Notre temps de travail doit être pensé pour développer le travail en équipe, la formation continue, la concertation avec les partenaires... et le temps que passent déjà les enseignants à tout cela doit être reconnu !

C'est possible, avec en primaire la déconnexion du temps élèves/enseignants et une organisation avec "plus de maîtres que de classes", et à tous les niveaux avec la création de postes.

Réduire la durée des vacances,

notamment d'été, ne serait pas acceptable si cela devait se traduire par une augmentation des services des personnels.

Face au malaise, à l'épuisement et à l'usure constatés chez les enseignants, on peut diminuer le stress en passant d'un exercice solitaire du métier à un exercice solidaire. Notre métier est de moins en moins attractif et en 2011, 1500 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus. La crise du recrutement, si elle n'est pas toujours immédiatement perceptible, n'en est pas moins bien réelle. L'entrée dans le métier doit être plus progressive et son exercice doit se faire sur un mi-temps au cours de la ou des premières années. La formation continue, véritable respiration pour les enseignants, doit redevenir une priorité.

Changer l'école, c'est aussi faire évoluer la vie de tous ses acteurs au sein des écoles.



Ce qu'en dit le SNUipp

Le SNUipp porte dans ses mandats syndicaux depuis longtemps des revendications qui vont dans le sens d'une école plus efficace, plus juste et plus accueillante pour les élèves et les personnels :

- La déconnexion du temps élèves/enseignants avec un passage immédiat à 21 heures d'enseignement et 3 heures de concertation pour aller vers les 18 heures qu'effectuent nos collègues certifiés sans diminution de temps pour les élèves.

- Une organisation avec "plus de maîtres que de classes" et la création de postes pour baisser le nombre d'élèves par classe si l'on veut se donner les moyens de différencier.

La revendication « *Plus de maîtres que de classes* » permet de sortir de l'exercice trop solitaire un maître/une classe en mettant en place d'autres fonctionnements dans l'école pour répondre aux besoins des élèves. Elle devrait aussi permettre de libérer plus de temps pour le travail en équipe notamment dans le cadre d'une diminution du temps d'enseignement sans réduction du temps d'apprentissage pour les élèves. Le temps pour l'équipe ne peut avoir du sens que dans des démarches pédagogiques qui dépassent la structure de classe. Pour cela, il faut :

- Un temps pour la définition des besoins des élèves sur un groupe d'âge (cycle) et l'analyse de leur évolution au fil de l'année.

- Un temps pour l'organisation des décloisonnements et la constitution de groupes de besoins sur un cycle.

Il est nécessaire de prendre en compte les nouveaux métiers qui doivent être développés et assurés dans les écoles de manière stable. Ces personnels doivent être formés et bénéficier de contrats pérennes et statutaires.



Le SNUipp met ses propositions et analyses en débat car seul notre engagement collectif nous évitera d'entendre un matin à la radio l'annonce d'une nouvelle comme celle de la suppression du samedi matin il y a quelques années !

Si l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves est plus que jamais nécessaire, elle ne pourra se faire sans les enseignants ou au détriment de leurs conditions de travail. Participons tous aux diverses réunions syndicales qui seront organisées sur ce dossier.

Les rythmes, le temps scolaire ont évolué depuis la création de l'école publique.

● de 1882 à 1922

Implantation de l'école laïque gratuite et obligatoire; 5 jours de classe, environ 4 semaines de vacances l'été

● de 1922 à 1961

Les vacances d'été sont rallongées de 2 puis 4 semaines pour les besoins du monde rural et les congés payés des ouvriers.

● fin des années cinquante : préoccupation naissante pour un équilibre entre temps de repos et d'étude pour les élèves. Circulaire 1956 : recommande la suppression des devoirs du soir.

● de 1961 à 1980

Pour répondre aux besoins de l'industrie touristique, des zones sont créées pour les vacances d'hiver, de printemps et d'été. La durée des petites vacances et le nombre de zones fluctuent régulièrement.

● Depuis 1980

Apparition et mise en œuvre du modèle 7/2 avec de nombreuses entorses.

● Depuis 1992

reconduction approximative du modèle 7/2 avec zonage.

● Depuis 2008

Suppression de la neuvième demi-journée de classe et mise en place de l'aide personnalisée en dehors des horaires communs à tous.

Point sur les expérimentations depuis 20 ans

1991 : L'évolution vers la semaine de 4 jours fait son apparition. Un décret de Lionel Jospin autorise les écoles à opter pour cette formule, à condition que le volume annuel de 936 heures de cours soit respecté. Dès 2000, un rapport de l'IG émet de sérieuses objections sur le bien fondé de cette organisation.

Depuis 1992, le rythme 7/2 sert de base à l'élaboration triennale du calendrier. Jusqu'en 2008, des aménagements expérimentaux permettaient des calendriers dérogoires et une autre organisation de la journée...